

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non. »

Nom du fonds : BATI ACTIONS OPTIMUM
Code ISIN : FR0012352409 (part P)
Fonds géré par SMA GESTION, société du Groupe SMA
OPCVM soumis au droit français

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est d'offrir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice synthétique constitué à 40% de l'Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) et à 60 % de l'Ester sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum).

BATI ACTIONS OPTIMUM met en œuvre une gestion flexible reposant sur une combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur actions et indices actions, avec un biais directionnel. Sur la durée de placement recommandée, la moyenne de l'exposition nette au risque de marché actions évolue entre 30% et 50% de l'actif net. En fonction des conditions de marché et des anticipations de l'équipe de gestion, l'OPC peut sortir significativement de cette fourchette et réduire son exposition nette jusqu'à 0% ou l'augmenter jusqu'à 80%.

Pour réaliser son objectif de gestion, l'OPC sélectionne des actions selon un processus d'analyse et de valorisation propre à la société de gestion. Les investissements sont regroupés entre quatre stratégies distinctes. La stratégie dite « *long* », dont le poids peut être par nature plus important que celui des autres stratégies du fait du biais directionnel, comprend les positions acheteuses sur des sociétés présentant un niveau de valorisation attractif et/ou des caractéristiques fondamentales solides ou en cours d'amélioration. La stratégie dite « *short* » regroupe les positions vendeuses sur des sociétés présentant un niveau de valorisation jugé excessif et/ou des caractéristiques fondamentales faibles/en cours de dégradation. La stratégie « *arbitrage* » recueille quant à elle les « *pair trades* » sectoriels ou circonstanciels (identification de biais communs entre le titre acheté et le titre vendu) faisant apparaître des qualités fondamentales sensiblement différentes et/ou des écarts de valorisation.

Parallèlement à la sélection des titres, à l'origine des investissements des 3 précédentes stratégies, l'OPC pilote les biais (géographiques, sectoriels, taille, circonstanciels...) et l'exposition nette du portefeuille au travers d'une quatrième stratégie, dite « *marché* ». L'exposition brute qui résulte de l'agrégation de tous ces investissements est également ajustée au regard de différents critères (performances du fonds, circonstances de marché).

L'exposition brute du fonds au marché action (positions acheteuses + vendeuses en valeur absolue) ne dépassera pas 200% de l'actif.

Le fonds est composé d'actions de toutes capitalisations, de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union Européenne, du Royaume Uni, de la Suisse et de la Norvège. Les actions dont la capitalisation est inférieure à 500 millions d'euros ne représentent pas plus de 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds peut investir la totalité de son actif en instruments du marché monétaire pour gérer les liquidités non investies par les stratégies actions précédemment décrites. Ces titres sont libellés en euros et émis par des émetteurs privés ou publics. Aucun titre qualifié de spéculatif, par les agences de notation ou par la société de gestion ne sont présents dans le portefeuille. Les investissements dans les OPC monétaires sont limités à 10% maximum de l'actif du fonds.

L'engagement issu des contrats à terme est limité à 100% de l'actif net.

L'acquisition ou la cession d'un titre de créance repose sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché et ne se fonde donc pas exclusivement et mécaniquement sur la notation émise par des agences de notation.

Le fonds sera exposé à hauteur de 30% maximum au risque de change.

Le fonds capitalise et/ou distribue et/ou reporte ses revenus et plus-values réalisées.

Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées quotidiennement jusqu'à 12h auprès de RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de centralisation et réglées en J+2.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de cinq ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiellement faible Rendement potentiellement élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque 4 de ce fonds est le reflet de son exposition au marché actions, du fait des stratégies de couvertures mises en place, et qui n'excèdera pas 80% de l'actif net.

- Les données historiques utilisées pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie, exposent le fonds à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPC. Aucun conflit d'intérêt dans le choix des contreparties n'a été détecté.
- Risque de liquidité : L'OPCVM peut investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter une liquidité restreinte. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Les actions dont la capitalisation sera inférieure à 500 millions d'euros ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les frais de fonctionnement du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	2%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou désinvesti (sortie)	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,5%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

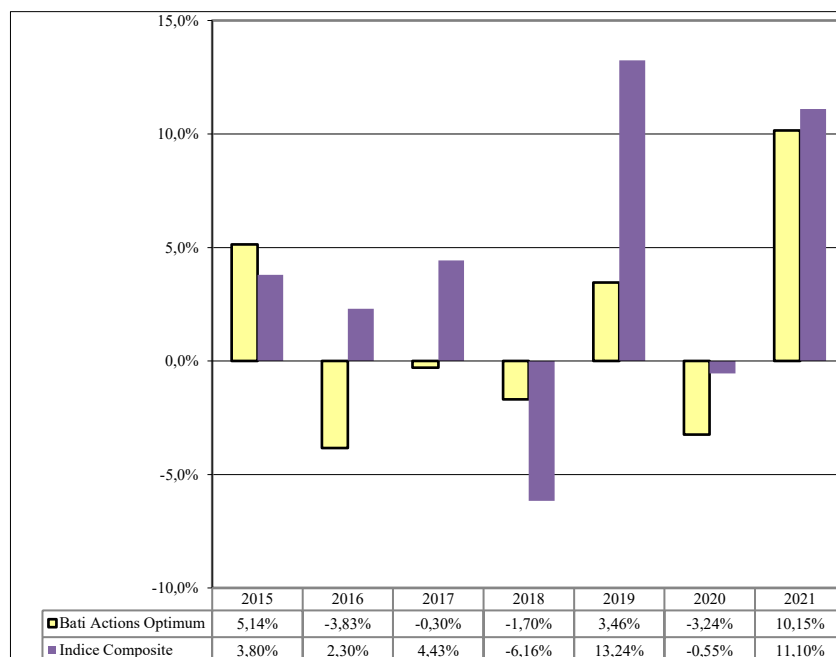
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous payez moins – vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre de frais courants communiqués se fonde sur les frais d'exercice clos au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les frais d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie acquittés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre OPC.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique Frais et commissions de la note détaillée de cet OPCVM disponible à l'adresse : smagestion.fr

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité depuis le 22/12/2021 du fait de la modification de la stratégie d'investissement et de l'indicateur de référence.

Le fonds a été créé le 14/11/2014

La devise de référence est l'Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire : INVESTIMO

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques et autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion : SMA GESTION 8 rue Louis Armand CS 71201 75738 PARIS Cedex 15

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.smagestion.fr

Il existe une catégorie de part (I ou P) sur laquelle vous pouvez obtenir des informations supplémentaires auprès de la société de gestion. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPCVM peuvent être soumis à la taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion.

La responsabilité de SMA Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/US Person.

SMA Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 mars 2022 (date de publication).